

**REGLEMENT N° 13 /2005/CM/UEMOA
PORTANT ADOPTION
DU BUDGET GENERAL DES ORGANES DE
L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE
POUR L'EXERCICE 2006**

**LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)**

- VU** les articles 16, 20 et 21 du Traité de l'UEMOA créant le Conseil des Ministres et définissant ses attributions ;
- VU** les articles 16, 26 et 27 du Traité de l'UEMOA créant la Commission de l'UEMOA et définissant ses attributions ;
- VU** les articles 47 à 53 dudit Traité déterminant le régime financier de l'Union ;
- VU** l'Acte additionnel n° 04/96, en date du 10 mai 1996, instituant un régime tarifaire préférentiel transitoire des échanges au sein de l'UEMOA et son mode de financement, notamment en ses articles 23 et 24 ;
- VU** le Règlement n° 10/2001/CM/UEMOA du 26 novembre 2001, portant Règlement Financier des Organes de l'Union ;
- VU** le Règlement n° /2005/CM/UEMOA du décembre 2005, portant affectation du produit du PCS pour l'exercice 2006;
- Soucieux** de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Union ;
- SUR** proposition de la Commission ;
- Après** avis du Comité des Experts Statutaire en date du 03 décembre 2005 ;

EDICTE LE REGLEMENT DONT LA TENEUR SUIT

Article premier :

Le Budget Général des Organes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine pour l'exercice 2006, adopté tel qu'annexé au présent Règlement, est arrêté en recettes et en dépenses à **cinquante deux milliards cinq cent onze millions deux cent soixante huit mille huit cent onze (52.511.268.811) francs CFA** se répartissant comme suit :

- Budget spécial du FAIR : 13.798.457.075 FCFA
- Budget spécial du Fonds de Compensation : 21.450.969.880 FCFA
- Budget des Organes de l'Union : 17.261.841.856 FCFA

Article 2 :

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine est chargée de l'exécution du présent Règlement qui sera publié au Bulletin Officiel de l'Union.

Fait à Ouagadougou, le

**Pour le Conseil des Ministres,
Le Président**

Cosme SEHLIN